

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ucation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2579 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENAISSA Ahmed

Date de naissance : 01.04.1943

Adresse : habituelle

Tél. : 06 71 92 7004 Total des frais engagés : 2228,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/03/2022

Nom et prénom du malade : BENAISSA AHMED

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/09/11	EST		Crédit	Mehdi BENJELLOUN CARDIOLOGUE Tél. 05 22 91 07 80 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100
04/09/11	EST		25000	Mehdi BENJELLOUN CARDIOLOGUE Tél. 05 22 91 07 80 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE SAINTE MARIE</i> <i>07.03.22</i>	07.03.22	1257,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	04/03/20	6.520	721,80 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F.
PROTHÉSES DENTAÎRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on the upper arch, 1-8 on the lower arch) and a coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, and the horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'C' on the right. The teeth are arranged in a curve, and the coordinate system is centered at the midline.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

ORDONNANCE

Le : 07/03/22

98.90 x 4

BENAISSA

ABUNED

1) An 100

30.70 x 3



2) Kardesic 25

69.00 x 6



3) Proxilène 100

149.00

1257.70

Dr. MATHI GENCLAS - CARDOU - EL OUZO
Rue 2, N°1 - Tel: 05 29 07 62 - 06 04 72 39 14
N.P.E: 91170670

AB



113 min



LOT : 201688

UT AV : 02/2023

PPV : 69,00DH

LOT : 201688
UT AV : 01/2023
PPV : 69,00DH

LOT : 201688
UT AV : 02/2023
PPV : 69,00DH

LOT : 201688

UT AV : 02/2023

PPV : 69,00DH

LOT : 201688

UT AV : 02/2023

PPV : 69,00DH

AV : 01/201003
: 69,00DH

V : 201003
AV : 01/2023
: 69,00DH

J : 201003
UT AV : 01/2023
PPV : 69,00DH

TAHOR 10 mg
Boîte de 56 comprimés

Lot : 1278849

Date Fab : 08 / 2019 Date Exp : 05 / 2022

PPV : 149,00 DH

UT.AV :

P.P.V.

LOT N° :

98,90

UT.AV :

P.P.V.

LOT N° :

98,90

UT.AV :

P.P.V.

LOT N° :

98,90

UT.AV :

P.P.V.

LOT N° :

09366128/3

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70

6 118000 061847



Casablanca, le: ٠٤/٠٣/٢٢

Nom et Prénom: BENJELLOUN AYED

Examen du sang

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Créatinémie | <input type="checkbox"/> ASLO |
| <input type="checkbox"/> Urée sanguine | <input type="checkbox"/> Fibrinémie |
| <input type="checkbox"/> Acide urique | <input type="checkbox"/> Taux de prothrombine +INR |
| <input type="checkbox"/> Glycémie à jeun | <input type="checkbox"/> Ionogramme sanguin |
| <input type="checkbox"/> Cholestérol total. HDL. LDL | <input type="checkbox"/> P.S.A |
| <input type="checkbox"/> Triglycérides | <input type="checkbox"/> T3 <input type="checkbox"/> T4 <input type="checkbox"/> TSHus |
| <input type="checkbox"/> SGOT - SGPT -G.T | <input type="checkbox"/> Hb Glycosylée |
| <input type="checkbox"/> Marqueurs hépatites B et C | <input checked="" type="checkbox"/> Troponine |
| <input checked="" type="checkbox"/> NFS avec plaquettes | <input checked="" type="checkbox"/> C.R.P |
| <input type="checkbox"/> CPK | <input type="checkbox"/> Electrophorèse des protides |
| <input type="checkbox"/> CPKmb | <input type="checkbox"/> Protidémie |
| <input type="checkbox"/> Vitamine D | <input type="checkbox"/> D-Dimères |

et NFS/CPK/CPKmb/Vitamine D

Examen des Urines

- Recherche de l'Albumine
- Microalbuminurie de 24 h
- E.C.B.U
- Ionogramme Urinaire

*Dr. Mehdi BENJELLOUN
Rue 2, N° 61 - 1er Etage - Rp chhdia - El Oulfa - Casablanca - Tél : 0522.91.07.62 - 0604.72.39.14 E-mail : drmehdibenjelloun@gmail.com*

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74
Patente : 36332437 I.F. : 40288423
N° ICE : 0017 10887 0000 70

Fax : 05.22.20.35.15
CNSS : 8036726
Code INPE: 093062362



FACTURE No : 177424

Casablanca, le : 04/03/2022

Analyses effectuées le ... : 04/03/22 à 23h09
Sur prescription du : Dr

Identité Patient : Mr. BENAISSE AHMED
Code Patient : 357027

BILAN :

1 TROP	TROPONINE Ic	B	250
2 NFP	NUMERATION FORMULE PLAQUETTES	B	80
3 CRP	CRP	B	100
4 NA	SODIUM	B	30
5 K	POTASSIUM	B	30
6 CA	CALCIUM	B	30

TOTAL B : 520

TOTAL HN : 0
0

MONTANT : 721,80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 721,80 DH

Dr. M. BENKIRAN
Rhumatologue Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

مركز المستشفيات للتحاليل الطبية

Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 04/03/22 à 23h09

Édité le : 05/03/22 à 00h23

Mr. BENAISSE AHMED

Patient 357027 Né(e) le 01/04/1943

PRESCRIPTEUR :

Prélevé par le Laboratoire

Page : 4 / 4

RESULTAT PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION BIOLOGIQUE

CALCIUM 98,50 mg/L (N : 88 à 102)

2,46 mmol/L

(Méthode Schwarzenback à l'o-CPC sur COBAS 6000 - ROCHE)

RESULTAT PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION BIOLOGIQUE

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assise

EXAMEN du : 04/03/22 à 23h09

Edité le : 05/03/22 à 00h23

Mr. BENAISSE AHMED

Patient 357027 Né(e) le 01/04/1943

PRESCRIPTEUR :

Prélevé par le Laboratoire

Page : 3 / 4

RESULTAT PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION BIOLOGIQUE

BIOCHIMIE

NORMES

ANTECEDENTS

C.R.P. us : PROTEINE C-REACTIVE ULTRA-SENSIBLE

(Technique Immunoturbidimétrique sur COBAS 6000 - ROCHE)

C.R.P us 1,11 mg/L (< 6.0)

Remarques

La Procalcitonine (P.C.T) est disponible, elle permet :

- 1-Diagnostic précoce de l'infection bactérienne systémique, du sepsis et de la défaillance multi-viscérale.
- 2-Indication de la sévérité et du pronostic de l'infection.
- 3-Diagnostic différentiel entre infection bactérienne et infection virale.
- 4-Diagnostic différentiel entre infection systémique et maladie inflammatoire aigüe.
- 5-Surveillance de la survenue d'infection chez les patients à haut risque (transplantés, immunosuppression,).

L'Interleukine-6 (IL-6) est également disponible en routine.

IONOGRAMME SANGUIN

NORMES

ANTECEDENTS

SODIUM 140 mEq/L (N : 136 à 145)
(ISE Indirect sur COBAS 6000 - ROCHE)

POTASSIUM 5,11 mEq/L (N : 3.5 à 5.1)
(ISE Indirect sur COBAS 6000 - ROCHE)

RESULTAT PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION BIOLOGIQUE

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 04/03/22 à 23h09

Édité le : 05/03/22 à 00h23

Mr. BENAISSE AHMED

Patient 357027 Né(e) le 01/04/1943

PRESCRIPTEUR :

Prélevé par le Laboratoire

Page : 2 / 4

RESULTAT PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION BIOLOGIQUE

HEMATOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique Cytométrie de Flux sur SYSMEX XT 4000 i)

HEMATIES 4,61 M/mm³ (4,2 à 5,7)

Hémoglobine 14,1 g/dL (14,0 à 17,0)

Hématocrite 41,2 % (40 à 52)

V.G.M. 89,4 fl (80 à 95)

T.G.M.H. 30,6 pg (28 à 32)

C.G.M.H. 34,2 % (30 à 35)

LEUCOCYTES 11 510 /mm³ (4000 à 10000)

Polynucléaires neutrophiles .. 83,6 % (40 à 75)
soit... **9 622** /mm³ (2000 à 7500)

Lymphocytes 8,3 % (20 à 45)
soit... **955** /mm³ (1500 à 4000)

Monocytes 7,6 % (2 à 8)
soit... **875** /mm³ (200 à 800)

Polynucléaires éosinophiles .. 0,3 % (1 à 4)
soit... **35** /mm³ (100 à 600)

Polynucléaires basophiles 0,2 % (0 à 1)
soit... **23** /mm³ (0 à 150)

PLAQUETTES 230 Mille/mm³ (150 à 450)

Volume Plaquettaire Moyen ... 9,3 fL (N : 7,2 à 11,1)

RESULTAT PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION BIOLOGIQUE

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assise

EXAMEN du : 04/03/22 à 23h09

Edité le : 05/03/22 à 00h23

Mr. BENAISSE AHMED

Patient 357027 Né(e) le 01/04/1943

PRESCRIPTEUR :

Prélevé par le Laboratoire

Page : 1 / 4

RESULTAT PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION BIOLOGIQUE

CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
URGENCES 7J/7 24H/24
UNITE DE GARDE

Tél : 05.22.20.35.35 / 05.22.27.66.74

Fax : 05.22.20.35.15

MARQUEURS CARDIO-VASCULAIRES

NORMES

ANTECEDENTS

TROPONINE Ic < 0,10 ng/mL (N : < 0.50)

(Technique Immuno-turbidimétrique sur COBAS 6000 - Roche)

Remarques

Une valeur seuil de 0.50 ng/mL de cTnI est recommandée pour le diagnostic d'un IDM.

(sensibilité de 96 % et spécificité 94 %)

Autres examens disponibles pour la Cardiologie (S.O.B.) :

- BNP
- D-DIMERES
- MYOGLOBINE
- CK-MB

RESULTAT PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION BIOLOGIQUE

ID:
D-naiss:

D-naiss:

15,

II

III

aVR

aVL

aVF

7-Mar-2022 10:55:03 Fréq. Card.: 68 BPM
Axes P-R-T: 65 -3 27 Int PR: 138ms
Dur.QRS: 94ms QT/QTc: 341/359ms

7-Mar-2022 10:55:02 302914
CARTOLOGUE 14-03-2022
BIBLIOGRAPHY 14-03-2022
E-BOOKS 14-03-2022
E-UNIVERSITY 14-03-2022
E-ZINES 14-03-2022
GENERAL 14-03-2022
HUMANITIES 14-03-2022
JOURNALS 14-03-2022
LAW 14-03-2022
MEDICAL 14-03-2022
NURSING 14-03-2022
SCIENCE 14-03-2022
SOCIAL 14-03-2022
TECHNICAL 14-03-2022
UNPUBLISHED 14-03-2022

70.557

Brew Area

Atmosph

